

de le samedi 25 juin, à 5 h. 3/4 du matin, dans les centres d'examen et dans les locaux où ils ont fait les autres compositions de concours. Les examinateurs leur composition, de 7 heures à 10 heures.

Chambre des députés

Séance du vendredi 17 juin

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

M. Bismarck a la parole pour une question au ministre de la Guerre. Avant d'être entendu, le ministre de la Guerre avait fait passer de la 3^e direction (artillerie) à la 4^e direction (général), le personnel et le matériel des services de l'aviation militaire.

La Commission a entendu les protestations, non pas une fois, mais vingt fois, et si elle avait voulu les écouter, elle y serait encore.

C'est en l'été de justice de ne pas laisser plus longtemps en suspens la décision sur des élections qui ont été examinées à fond par les députés compétents.

M. Ch. Dumas. — Je ne connais pas le collègue dont l'élection est en jeu, je ne lui ai jamais écrit. Mais cette élection est présentée dans des conditions dignes d'être signalées.

En premier lieu, la présence officielle d'un soldat dans la colonne pour la période électorale, fut repoussé par un déplacement de forces militaires considérables.

M. Ch. Dumas. — Je dois noter qu'il son arrivé dans la colonie, M. Gérauld-Richard avait été nommé par le gouverneur.

La Chambre apprécierait et fait comme elle le jugera à propos.

Un certain nombre de fonctionnaires ont été mis en disponibilité pour accompagner M. Gérauld-Richard dans ses tournées.

Une garde préposée, composée de ses fonctionnaires, de représentants de la population et de soldats de réserve, l'aurait escorté partout.

Nul n'était admis à assister au dépouillement du scrutin sans être porteur d'une carte signée du maire.

On reprend la discussion des interpellations. La parole est à M. Barthez, qui interpellait sur la politique générale du Cabinet.

M. Barthez. — Je viens au nom de mes amis radicaux-socialistes et radicaux, demander quelques explications et précisions sur la déclaration du gouvernement.

Il n'en est pas moins vrai que, lors de sa lecture, la déclaration avait recueilli l'approbation de la droite et du centre.

M. Barthez. — A cet égard, tout est accompli. Nous ne pouvons en témoigner.

M. Barthez. — La mauvaise organisation de la justice produit sans doute des abus regrettables et de graves inconvénients.

Nous ne pouvons pas, sous prétexte de liberté, nous laisser aller à des abus de ce genre.

Nous ne pouvons pas, sous prétexte de liberté, nous laisser aller à des abus de ce genre.

Nous ne pouvons pas, sous prétexte de liberté, nous laisser aller à des abus de ce genre.

Nous ne pouvons pas, sous prétexte de liberté, nous laisser aller à des abus de ce genre.

Dans son amendement à la loi sur la chasse, M. Emile Constant demande que les recenseurs buralistes puissent, sur l'avis du maire, donner des permis de chasse au prix de 2 francs, valables pour une semaine.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

M. Bertrand d'Aramon, qui groupe sur son nom le moins de voix, 400 voix libres, se représente, et à de grandes chances de succès.

Le Sénat s'est réuni mardi 17 juin. La séance est ouverte à 3 h. 20 par M. Astorian-Babou.

La recherche de la paternité. A propos du paragraphe 2 de l'article 4 (limitation à l'année qui suit la naissance de l'enfant).

Une chaîne se casse encore. Calais, 17 juin. — Cette nuit, à la marée montante, les chaînes, écartés pour la hune mer, avaient été ramené au-dessus du Pluviose.

Les inondations en Loir-et-Cher. M. Briand a reçu M. Pichery, député de Loir-et-Cher, qui lui a entretenu de désastres causés dans l'arrondissement de Romorantin.

Le dirigeable « Liberté ». Le dirigeable Liberté qui, on le sait, doit prendre part aux grandes manœuvres, effectuées quotidiennement, a été tué d'un coup de vent.

Les Meis littéraires et pittoresques. Abonnement : un an, 18 fr. — Rev. 16 fr. Le numéro : 1 franc.

M. Ch. Robert Kemp, syndic de l'Association des journalistes républicains, médaillé militaire pendant la campagne de France en 1914, ancien député de la Seine, 64 ans.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

Le Conseil municipal de Saint-Denis-en-France a décidé la création d'un nouveau bureau auxiliaire à Villeneuve-sur-Los.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

Le Comité radical-socialiste a désigné M. Adolphe Chéroux, conseiller municipal de Saint-Lambert, ancien candidat à l'élection législative, en remplacement de M. Chauvière.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

M. Dubourg, archevêque de Rennes, dans une lettre pastorale, promulguée dans son diocèse l'encyclique papale sur le cinquantième anniversaire de la canonisation de saint Charles Borromée.

Le broyeur d'hommes. Merol, Monseigneur, tout le monde sera content s'il s'écrit Marital dans l'impulsion intérieure de la joie qui lui causait la révélation et promptement.

Les petites étaient malheureux, le père avait et mangeait tout ce qu'il gagnait, et se faisait un petit paradis.

Mlle Désirée, l'excellente fille qui les accompagnait, possédait quelques ressources et elle employait à venir en aide aux frères.

Mlle Désirée, l'excellente fille qui les accompagnait, possédait quelques ressources et elle employait à venir en aide aux frères.

Mlle Désirée, l'excellente fille qui les accompagnait, possédait quelques ressources et elle employait à venir en aide aux frères.

Mlle Désirée, l'excellente fille qui les accompagnait, possédait quelques ressources et elle employait à venir en aide aux frères.